

Conditions Générales de Banque

Tous les Tarifs sont en Hors Taxe

1. COMPTES

1.1

Conditions d'ouverture de compte

1.1.1

Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)

1.1.1.1	Compte chèques	Franco
1.1.1.2	Compte Epargne	Franco
1.1.1.3	Dépôt à terme	Franco
1.1.1.4	Compte Epargne logement	Franco
1.1.1.5	Plan épargne logement	Franco
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	Franco
1.1.1.7	Compte joint	Franco
1.1.1.8	Compte Entreprise individuelle	Franco
1.1.1.9	Compte Société	Franco
1.1.1.10	Autres types de comptes	Franco
1.1.1.11	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Franco
1.1.1.12	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	NA

1.2

Conditions de Clôture de compte

1.2.1	Compte chèques	Franco
1.2.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.3	Dépôt à terme	Franco
1.2.4	Compte d'épargne logement	Franco
1.2.5	Plan épargne logement	Franco
1.2.6	Compte sur livret	Franco
1.2.7	Compte-joint	Franco
1.2.8	Compte Entreprise individuelle	Franco
1.2.9	Compte Société	
1.2.10	Lettre de clôture juridique	Franco

1.2.11	Attestation de clôture de compte	Particulier: 15 000 F Société: 50 000 F
1.2.12	Autres types de clôture de comptes	Franco

2. SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE		
2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle (MTD)	TBB
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Franco
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	1% flat
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	Franco
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	1% flat min 100 000 F (entreprises) 1% flat min 5000 F (particuliers)
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	1% flat min 100 000 F (entreprises) 1% flat min 5000 F (particuliers)
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	Particulier: 1 500 F/mois (hors Package) Entreprise individuelle: 3 000 F /mois (hors Package) Société: 5 000 F /mois (hors Package)
2.1.1.8	Arrêté de compte	Franco
2.1.1.9	Relevé d'identité Bancaire (RIB)	Franco
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	NA
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	NA
2.1.1.12	Assurance automobile	NA
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Franco
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	Franco
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	1 000 F /page au delà de 3 mois
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Franco
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	Franco
2.1.5 Attestations bancaires		
2.1.5.1	Attestation de domiciliation bancaire	Particulier : 10 000 F Entreprise : 20 000 F
2.1.5.2	Attestation de solde	Particulier : 10 000 F Entreprise : 20 000 F
2.1.5.3	Attestation de non engagement	Particuliers : 50 000 F Entreprises : 100 000 F
2.1.5.4	Attestation de ligne de crédit	De 0 à 100 millions : 100 000 F Plus de 100 millions à 500 millions : 150 000 F Au delà de 500 millions : 200 000 F
2.1.5.5	Autres types d'attestations bancaires	Particuliers : 50 000 F et entreprises individuelles : 100 000 F
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	Franco
2.1.7	Frais pour procuration	Franco
2.1.8 Conditions créditrices		
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	MIN 3,5% L'AN avec un plafond maximum de rémunération de F CFA 10 000 000 F

2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	MIN 3,5% L'AN avec un plafond maximum de rémunération de F CFA 10 000 000 F
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	MIN 3,5% L'AN avec un plafond maximum de rémunération de F CFA 10 000 000 F
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	MIN 3,5% L'AN avec un plafond maximum de rémunération de F CFA 10 000 000 F
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	A négociier
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	A négociier
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	2 340 F pour 25 3 803 F pour 50 feuilles
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	2 340 F pour 25 3 803 F pour 50 feuilles
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	2 340 F pour 25 3 803 F pour 50 feuilles
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	Coût de l'imprimeur
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	5 000 F
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	5 000 F
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	10 000 F
2.2.1.2	Chèques de guichet	2 000 F
2.2.1.3	Certification de chèque	5 000 F
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	5 000 F
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000 F
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000 F
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	5 000 F
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Chèque UBA = 5 000 F Chèque confrère = 10 000 F
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	NA
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Selon tarif du courrier
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Selon tarif du courrier
2.2.1.12	Autres types de chèques	NA
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	NA
2.2.1.14	Encaissement de chèques	Franco
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Franco
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	En zone euro : frais encaiss : 0,1% min 15 000 HT avec date de valeur 45 j à partir du credit de votre compte +frais dhl + frais de correspondant ; en zone dollars : frais encaiss : 0,1% min 15 000 HT date de valeur de 45 Jours à partir du crédit de votre compte+ frais dhl +Frais de correspondant; autres devises :0,1% min 15 000 HT date de valeur de 45 Jours à partir du crédit de votre compte+ frais dhl +Frais de correspondant;
2.2.2	Cartes bancaires	

2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	Particuliers : 15 000 F Entreprises : 20 000 F
2.2.2.1.1	Carte privative	NA
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	NA
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	NA
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque	NA
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	NA
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	NA
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	NA
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	NA
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	Voir Tarifs Africash
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	Carte de débit VISA (10 000 à la souscription; 15 000 F au renouvellement/remplacement pour les particuliers et 20 000 F pour les Entreprises)
2.2.2.1.5	Carte prépayée	9 000 TTC
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte	1,5% min Fcfa 1000 F
2.2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB)	Franco
2.2.2.1.5.3	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) (pays X) hors Guichets Automatiques de banque (GAB) (banque X)	500 F
2.2.2.1.5.4	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) hors pays X	500 F zone UEMOA 3% hors zone UEMOA
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	1% du montant min 1 000 F
2.2.2.1.5.6	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) pays x	Carte UBA sur TPE UBA : Franco
2.2.2.1.5.7	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et Web hors pays x	zone UEMOA : Franco 2% du montant min 1 500 F zone hors UEMOA
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur Guichets Automatiques de banque (GAB)	GAB UBA : Franco GAB GIM UEMOA : 250 F
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE) TPE	Franco
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	Franco
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	Coût de la carte
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	Franco
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur banque X	Franco
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	Coût de la carte
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	Coût de la carte
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	Coût de la carte
2.2.2.5	Rédition du code confidentiel	Franco
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	N/A
2.2.2.7	Opposition carte	-

2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	Franco
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	Franco
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Franco
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	N/A
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	N/A
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	Franco
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	750 F TTC
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	-
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de BILLETS (DAB)	
2.2.2.13.1.1	* Distributeurs Automatiques de BILLETS (DAB) de la banque du client	Franco
2.2.2.13.1.2	* Distributeurs Automatiques de BILLETS (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	500 F
2.2.2.13.1.3	* Distributeurs Automatiques de BILLETS (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500 F
2.2.2.13.1.4	* Distributeurs Automatiques de BILLETS (DAB) Hors zone UEMOA	3.00%
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de BILLETS	-
2.2.2.13.2.1	*consultation/édition de solde dans la banque du client	Franco
2.2.2.13.2.2	*Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	250 F
2.2.2.13.2.3	*consultation/édition d'historique de solde	NA
2.2.2.13.2.4	Mini relevé dans la banque du client	Franco
2.2.2.14	Paielements	-
2.2.2.14.1	*Dans la zone UEMOA	Franco
2.2.2.14.2	*Hors zone UEMOA	2% min 1500 F
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Franco
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Franco
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	1 500 F
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Franco
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	5 000 F
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Franco
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	* création du dossier	Franco
2.2.3.1.7.2	* Exécution des opérations	2 500 F
2.2.3.1.8	Modification de Virement Permanent	Franco
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	5000 F
2.2.3.2	Prélèvements	
2.3.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.3.3.2.1.1	* Création de dossier	Franco
2.3.3.2.1.2	* Exécution de l'opération	1 500 F
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Franco

2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	En fonction des conventions
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	Franco
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	En fonction des conventions
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	7 500 F
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Franco si justifié

NB :

TAF =17%

3. SERVICES BANCAIRES	
3.1	Dates de valeurs appliquées
3.1.1	Virements reçus J
3.1.2	Remise de chèque J: chèque Réseau UBA : J+3: chèque autres banques
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte J: effets réseau UBA : J+3: effets autres banques
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce J
3.1.6	Livrets d'épargne Crédit : 1er jour de la quinzaine civile suivant le dépôt - Débit : Dernier jour de la quinzaine civile précédant le retrait
3.2	Frais liés aux services bancaires
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre) Franco
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet Franco
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA 5 000 F
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises selon barème de transfert
3.2.5	Rejet de chèque 10 000 F
3.2.6	Demande d'opposition 5 000 F
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt 50 000 F
3.2.8	Protêt 25 000 F
3.2.9	Frais de circularisation 50 000 F
3.2.10	Changement de signature Franco
3.2.11	Modification d'intitulé de compte Franco
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification Franco
3.2.13	Changement de garde de titre Franco
3.2.14	Frais de nantissement suivant frais des huissiers et notaires
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD) 50 000 F
3.2.16	Frais de reclassement Franco
3.3	Ouverture de compte - Package
3.3.1	DJIGUIFA CARTE VISA CLASSIC SMS BANKING E ALERT /E STATEMENT INTERNET BANKING 3 750 F
3.3.2	EXTRA CARTE VISA CLASSIC SMS BANKING E ALERT /E STATEMENT INTERNET BANKING 3 250 F
3.3.3	DJIGUIFA PLUS CARTE VISA CLASSIC CARTE VISA PREPAID SMS BANKING E ALERT /E STATEMENT INTERNET BANKING ASSURANCES 6 250 F
3.3.4	U PRIVILEGE

	CARTE VISA CLASSIC CARTE VISA PREPAID SMS BANKING E ALERT /E STATEMENT INTERNET BANKING ASSURANCES	6 500 F
3.3.5	DAOULA	
	CARTE VISA CLASSIC CARTE VISA PREPAID SMS BANKING E ALERT /E STATEMENT INTERNET BANKING ASSURANCES	6 000 F
3.3.6	LIBERTE	
	CARTE VISA CLASSIC SMS BANKING E ALERT /E STATEMENT INTERNET BANKING	2 750 F
3.2.7	CLASSIQUE	
	CARTE VISA CLASSIC SMS BANKING E ALERT /E STATEMENT INTERNET BANKING	2 750 F
3.3.8	FUTURE	Franco
3.3.9	ADO	
	CARTE VISA CLASSIC SMS BANKING E ALERT /E STATEMENT INTERNET BANKING	2 750 F
3.3.10	U COMMERCIAL	
	SMS BANKING E ALERT /E STATEMENT INTERNET BANKING	5 000 F
3.3.11	U COMMERCIAL PLUS	
	SMS BANKING E ALERT /E STATEMENT INTERNET BANKING	7 000 F
3.3.12	U INSTITUTIONNEL	
	SMS BANKING E ALERT /E STATEMENT INTERNET BANKING	Franco
4. SERVICES BANQUE A DISTANCE		
4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Franco
4.2	Banque en ligne (Internet Banking)	Particulier : 1 500 F mensuel Société : 10 000 F à la souscription et 5 000 mensuel
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	N/A
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Entreprises : 2 000 F
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	NA
4.6	Services SMS	Particulier : 500 F Entreprise : 1000 F

4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Mobile App : Franco
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Franco
4.9	Transfert à partir d'une carte	1% du montant min 1 000 F
5. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT		
5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Franco
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Suivant barèmes et conditions de mainlevée des interdictions bancaires dans la CIP
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Franco
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Coût expéditeur
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	Coût expéditeur
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	Franco
5.7	Certificat de non-paiement	Franco
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	Franco
6. OPERATIONS DE CHANGE		
6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	Achat Euro : Franco Vente Euro : 2% Flat Autres devises : Cours appliqué UBA MALI
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	2% Flat
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	2% Flat
7. OPERATIONS DE CREDIT		
	TBB=10%	
	MTD=TBB	
	Frais de conseils = 1% flat minimum 20 000 F	
	Taux d'Interêt de retard = TBB+4	
7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD+Marge)	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	Particulier MTD+ 2 l'an Entreprise MTD +2 l'an
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	MTD+ 4 points
7.1.3	Facilités de caisse	MTD+ 4 points
7.1.4	Autres crédits à court terme	Particulier MTD + 2 Entreprise MTD + 2
	Avance sur DAT	Taux DAT +2 points l'an
7.2	Crédits à l'habitat	
7.2.1	Moyen terme (MDT+Marge)	MTD+ 2 points
7.2.2	Long terme (MTD+Marge)	MTD+ 2 points
7.3	Crédit-bail	
7.3.1	Mobilier	NA
7.3.2	Immobilier	NA
7.4	Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1	Frais de mainlevée d'hypothèque	Frais notariés à appliquer
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	Suivant barèmes et tarifications de la compagnie d'assurance
7.4.3	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	100 000 F
7.4.4	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	50 000 F
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Franco
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	Particuliers et entreprises individuelles 10 000 F Sociétés 25 000 F
7.4.7	Frais d'état d'engagement	Particuliers:50 000 F Entreprises individuelles et Sociétés:100 000 F

7.4.8	Frais d'anticipation	5% de l'encours
7.4.9	Frais d'étude des dossiers de prêt	A Negocier
7.4.10	Autres opérations de crédit	1% flat min 50 000 F Particuliers, min 100 000 F entreprises individuelles et Sociétés
7.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers	suivant frais appliqués par la compagnie d'assurance
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	Franco
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Franco
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Franco
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Franco
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Franco
7.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Particuliers et entreprises individuelles:10 000 F Sociétés: 25 000 F
7.4.18	Commission d'engagement	0,5% Min 10 000 F
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	Effets simples: TBB+2 points+frais de dossier de 100 000 F Effets avalisés: TBB+ frais de dossier de 100 000 F
7.4.20	Cautions et avals	Caution : 1,25% par trimestre indivisible min 20 000 F +frais : 100 000 F ; modification : 1% flat min 20 000 F ; autre modification: 15 000 F ; Aval : taux 5%/an min 20 000 F +frais de dossier : 100 000 F
8. OPERATIONS AVEC L'ETRANGER		
8.1 Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)		
8.1.1 Frais d'encaissement		
8.1.1.1	Frais de manipulation	Franco
8.1.1.2	Frais port de lettre	20 000 F
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	Euro : Cours appliqué UBA MALI + 2% Flat Autres devises : Cours appliqué UBA MALI + 2% Flat
8.1.1.4	Frais d'impayés	10 000
8.2 Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA		
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Franco
8.2.2	Frais d'encaissement	0,25% Flat minimum 25 000 F hors zone UEMOA Franco Zone UEMOA
8.2.3	Frais de manipulation	Franco
8.2.4	Frais de SWIFT	15 000 F
8.2.5	Frais de port de lettre	20 000 F
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	10 000 F + Frais du correspondant
8.2.7	Frais fixes d'impayés	10 000 F + Frais du correspondant
8.3 Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger		
8.3.1	Frais de dossier	Cours appliqué UBA MALI + 2% Flat
8.4 Transferts		
8.4.1	Transferts zone UEMOA	5 000 F
8.4.2 Transferts hors zone UEMOA		
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	Commissions : 1% avec couverture BCEAO min 20 000+Frais de dossier : 25 000 F +Swift : 15 000 F +Frais correspondants appliqués Commission de change: cours vendeur Modification : 15 000 F
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	Commissions : 1% avec couverture BCEAO min 20 000+Frais de dossier : 25 000 F +Swift : 15 000 F +Frais correspondants appliqués Modification : 15 000 F
8.4.3	Autres types de transferts	NA

9. AUTRES SERVICES (divers)		
9.1 Frais de recherche de documents (en unité)		
9.1.1	0 à 60 jours	Franco
9.1.2	60 à 90 jours	20 000 F
9.1.3	Plus de 90 jours	40 000 F
9.1.4	Supplément par photocopie	Franco
9.2 Boîte à lettres		NA
9.3 Location de coffre-fort		NA
9.4 Frais de reproduction de clé		NA
9.5 Demande de renseignements sur client		Franco
9.6 Demande de renseignements financiers		Franco
9.7 Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)		50 000 F
9.8 Abonnement mensuel au site internet		-
9.9 Successions		
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	30 000 F
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	5 000 F
9.9.3	Frais annuels de tenue de compte	Franco
9.1	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Franco
9.1.1	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
9.1.2	*Lettre d'avertissement	5 000 F
9.1.3	*Lettre d'injonction	10 000 F
9.1.2	Attestation d'avoirs	50 000 F
9.1.3	Reconstitution d'extrait de compte	20 000 F
9.1.4	Autres types de services	
10 Opérations documentaires		
10.1	Remise documentaire import	Commission de transfert hors UEMOA : cf conditions de transfert. Commission de transfert UEMOA: voir condition de transfert Frais d'impayé : 15 000 F Commission d'acceptation : 15 000 F Commission de manipulation : 15 000 F Commission de dossier 100 000 F - Commission de prorogation 25 000 F Commission de transfert de document à une autre banque 20 000 F Commission de renvoi des documents au cédant 25 000 F Commission de négociation : 0,5% Commission d'encaissement : 0,25%
10.2	Remise documentaire export	Frais de dossier : 100 000 F Commission de domiciliation/dossier : 10 000 F Commission de négociation : 0,25% Frais d'envoi : Tarifs DHL Commission d'amendement 10 000 F Avis de sort : 20 000 F

10.3	Crédit documentaire import	<p>Ouverture commission d'ouverture :1% trimestre indivisible Frais de dossier : 100 000 F frais swift : 30 000 F</p> <p>Modification commission d'augmentation de risque : 1% trimestre indivisible autres modifications : 50 000 F Annulation : 50 000 F frais swift : 20 000 F</p> <p>Realisation frais swift : 30 000 F commission de levée de document : 1% par trimestre indivisible commission de transfert : cf conditions de transfert commission d'acceptation : 1% trimestre indivisible</p>
10.4	Crédit documentaire export	frais de dossier : 100 000 F Commission de notification : 1% mim 20.000 F Commission de confirmation : 1% tri min 20.000 F Commission de négociation : 1% min 10 000 F Commission de modification avec augmentation de risque : 1% par trimestre indivisible autre modification : 50 000 F Frais Swift : 15 000 F
10.5	Domiciliation recettes d'exportation	
	Commission de domiciliation	5 000 F
	Frais de courrier relance apurement	5 000 F
	Domiciliation	5 000 F

NB :

TAF =17%

Taxe Trésor = 0,6%